

Il n'y aura pas d'éoliennes à Sonvilier

Ce dimanche 27 septembre, devant la municipalité de Sonvilier, plusieurs habitants et médias se sont réunis pour entendre les résultats des votations



Les résultats très attendus devant la Municipalité de Sonvilier

Ils se sont fait attendre ces résultats. Il est 17h, l'heure du rendez-vous. Quel suspense! A 17h15 Rosemarie Jeanneret, maire de la commune de Sonvilier s'avance pour nous annoncer qu'il y a recomptage pour la votation sur les éoliennes. Il est 17h30, avec une participation de 68,6% de la population, les résultats tombent.

Oui pour le PGA

Avec 564 bulletins rentrés, 1 nul et 7 blancs, 71 personnes étaient opposées et 485 étaient

favorables au projet PGA - Plan Général d'Alimentation en eau et d'Élimination des eaux Claires Parasites ECP. «Une grande satisfaction que le citoyen ait compris que l'on doit revoir nos conduites», annonce Rosemarie Jeanneret, soulagée que le message soit bien passé.

Non aux éoliennes

Grand sujet qui a fait l'actualité des médias de la région, les partisans du oui et du non ont retenu leur souffle, et les Neuchâtelois avec eux.

Ainsi, avec 577 bulletins rentrés, 10 blancs, 281 personnes ont voté en faveur du projet et... 286 ont voté contre. Le projet est donc rejeté avec seulement 5 voix de différence.

«Magnifique», «abasourdis», «nous sommes étonnés en bien», la joie du côté de l'Association Sauvez l'Echelette a été exprimée. Son président Claude Schönberg est content du message passé à la région, qui a pu se rendre compte de ce qu'est un parc éolien. Cependant, un silence

d'incompréhension s'est installé du côté des partisans du projet des 4 Bornes.

Et la suite ?

Suite à ce résultat peu attendu, Rosemarie Jeanneret souhaite lancer un appel à l'Association Sauvez l'Echelette pour trouver une solution. «OK, le projet n'a pas passé, mais maintenant c'est à vous de venir nous apporter des idées pour que l'on puisse travailler sur les énergies renouvelables et sur ce que l'on pourrait développer au sein de la commune», déclare Rosemarie Jeanneret. Il ne faut pas oublier que ce vote était soutenu par la commune de Sonvilier et que la Suisse a voté pour une sortie du nucléaire d'ici 2050. La commune de Sonvilier a déjà mis en place des stratégies d'économie d'énergie, comme l'extinction nocturne, les bâtiments communaux ont une certification au niveau de l'énergie et des projets pour du photovoltaïque sont en route. Il faudra encore du travail, malgré celui qui a déjà été fourni jusqu'à ce jour, pour trouver une solution pour le futur.

| ef

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS

Elections municipales

Les listes doivent rentrer jusqu'au vendredi 23 octobre à 17h

Les électrices et électeurs de la commune de Sonvilier sont appelés à procéder, par les urnes et au système majoritaire, au renouvellement complet de leurs autorités municipales.

L'électorat local procédera donc à l'élection du maire et des six membres du Conseil municipal pour la prochaine législature, laquelle s'étend du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2024, ou jusqu'au 31 décembre 2021 en cas d'approbation du projet de fusion de communes du Haut-Vallon.

Le bureau de vote sera ouvert à la salle polyvalente du collège le dimanche 29 novembre, de 10h à 12h.

En cas de ballottage, le deuxième tour de scrutin aura lieu le dimanche 13 décembre, aux mêmes heures et dans le même local.

Conformément à la législation communale en vigueur, les listes des candidats à la mairie et/ou aux 6 sièges de conseillers municipaux doivent être déposées au secrétariat municipal, au plus tard le vendredi 23 octobre à 17h.

Un nom par siège

Les listes de candidats et candidates doivent contenir le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession et l'adresse, ainsi que l'accord signé des candidats et candidates.

Chaque liste de candidats et candidates doit porter une dénomination appropriée qui la distingue des autres.

Une liste de candidats et candidates ne doit pas contenir plus de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir.

Chaque liste de candidats et candidates doit être signée par 10 électeurs et candidates. Les candidats et candidates ne sont pas autorisés à signer la liste sur laquelle ils ou elles se trouvent. Pour être éligibles, les candidats doivent être au bénéfice de leurs droits civiques dans la commune de Sonvilier.

Les électeurs et électrices ne peuvent pas signer plus d'une liste de candidats et candidates pour la même fonction, ils ou elles ne peuvent pas non plus retirer leur signature après le dépôt de la liste.

Nouveaux horaires

Afin d'assurer un service à la population optimal, nous sommes à votre disposition selon les nouveaux horaires qui entrent en vigueur dès le lundi 5 octobre.

Ouverture du guichet

- Lundi: fermé
- Mardi: de 8h à 12h
- Mercredi: de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Jeudi: de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Vendredi: fermé

Nous répondons au téléphone

- Lundi de 10h à 12h
- Mardi de 10h à 12h
- Mercredi de 10h à 12h
- Jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30
- Vendredi de 10h à 12h

Vous pouvez également nous contacter par courrier électronique

par les adresses que vous trouvez sur le site internet de la Municipalité: www.sonvilier.ch | cm

Travaux de la route cantonale

Entrée ouest du village; dès le jeudi 8 octobre prochain, jusqu'à fin octobre, en fonction des conditions météorologiques et de l'avancement des travaux, les accès aux entrées d'immeubles et de garages le long de la route seront complètement fermés.

Nous vous remercions pour votre compréhension et pour votre patience durant cette période.

www.les4bornes.ch | cm

SONVILIER

Une grande déception du côté des Quatre Bornes

Le couperet est tombé en ce dimanche pluvieux. C'est non aux éoliennes aux Quatre Bornes. Une claque, disent certains partisans au projet.

Un silence s'est imposé au terrain de foot de Sonvilier, où se sont réunis les partisans en faveur du projet du parc éolien des Quatre Bornes. Il n'a pas été difficile de mettre des mots sur ce résultat peu attendu. «On ne comprend pas où on a fait quelque chose de faux, s'exprime un villageois déçu. Tout ce travail pour rien dit un autre. Pourtant tout était simple à comprendre, on ne comprend plus la population de Sonvilier, il n'y avait aucune infrastructure à créer pour la commune de Sonvilier, il y avait qu'à encaisser les retombées de la SA- ajoute encore un autre villageois. - Il faut accepter, mais c'est regrettable.» Et pourtant en 2015, 75% des habitants de la commune de Sonvilier soutenaient le projet de ce parc éolien et il figurait parmi les parcs exemplaires, selon Suisse-Eole.

De fortes émotions

Des larmes, des discours forts en émotions ont été exprimés et des pourquois face à ce rejet se sont fait entendre. Le représentant des autorités de la commune du Val-de-Ruz a remercié la commune de Sonvilier pour tout le travail effectué. Laurent Scacchi, porteur du projet depuis plus de 10 ans a également remercié la population qui a soutenu ce projet, les industriels, les agriculteurs. «C'est exemplaire tout ce que vous avez fait, mais malheureusement cela ne pas suffi pour 5 voix.» Quant au président du comité Out à l'énergie éolienne, Marc Jean-Mairet, il souligne que «ceci n'est pas une claque, car les médias étaient très proches», mais la déception pouvait se lire sur son visage. Il a fait de même sans la main au président de Sonvilier L'Echelette, Claude Schönberg en le félicitant.

Et maintenant ?

«Le parc est tout à fait faisable», annonce Rosemarie Jeanneret, maire de Sonvilier.

«mais serait-il rentable?» poursuit Jacques Mauron, directeur général du Groupe E Greenwatt. En effet, le parc pourrait voir le jour avec seulement les 3 éoliennes du canton de Neuchâtel, mais il faudrait étudier sa rentabilité et savoir si le Mont Perreux voudrait s'allier à eux. Cependant, les partisans du parc éolien craignent que cette votation ne fasse effet sur les autres projets qui doivent suivre. Tout n'est pas perdu pour le Groupe E Greenwatt, car il va continuer de développer l'éolien, mais pour le canton de Berne, le projet des Quatre Bornes a pris fin ce dimanche soir, 27 septembre à 17h30. | ef

SONVILIER

Quatre Bornes: Groupe E Greenwatt regrette le verdict des urnes

Les résultats de Sonvilier pour la votation populaire relative au parc éolien des Quatre Bornes sont tombés dimanche. 286 citoyens ont rejeté l'objet, alors que 281 l'ont accepté. Un résultat très serré! Groupe E Greenwatt va poursuivre son engagement en faveur des nouvelles énergies renouvelables afin de contribuer à la transition énergétique.

Mis à l'actualité publique de Meyer à mars dernier, le parc éolien des Quatre Bornes prévoyait sept éoliennes sur la commune de Sonvilier dans le Jura bernois et trois sur la commune neuchâteloise de Val-de-Ruz.

Groupe E Greenwatt prend acte de la volonté populaire et partage la déception de tous ses partenaires et ambassadeurs avec lesquels elle souhaitait concrétiser ce parc. La société remercie les autorités communales et régionales, ainsi que les artisans et supporters de ce magnifique projet pour leur soutien.

Afin de contribuer au processus de décarbonation et le mise



Il n'y aura finalement pas d'éoliennes à Sonvilier

Groupe E Greenwatt en bref

Groupe E Greenwatt s'engage pour un avenir basé sur une production d'énergie modérée et sur une production accrue d'énergie renouvelable. A cette fin, elle construit, gère et entretient, des installations de production d'électricité à partir de la force hydraulique, l'énergie solaire, le biomasse, les éoliennes dans toute la Suisse. Elle emploie une dizaine de collaborateurs et dispose de bureaux à Granges-Paccot, Neuchâtel et Non. Groupe E Greenwatt a comme actionnaires Groupe E (80%), la ville de Soleure (10%) et l'Etat de Neuchâtel (10%).

en œuvre de la transition énergétique, Groupe E et sa société Groupe E Greenwatt sont poursuivis leur engagement afin de développer les énergies renouvelables, qu'il s'agisse d'énergie photovoltaïque, éolienne ou de la

biomasse. L'avenir du parc des Quatre Bornes fera l'objet d'une analyse afin de déterminer s'il y a lieu de poursuivre le projet sur le territoire neuchâtelois. | cm

www.les4bornes.ch

SAINT-IMIER

Bourse timbro-carte annulée

Ne pouvant assurer les contraintes sanitaires, le comité a décidé de reporter cette 32^e bourse qui devait avoir lieu le 25 octobre et vous donne déjà rendez-vous à la suite des spectacles le 24 octobre 2021, en espérant que tout sera possible d'ici là. | ab

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS

Un spectacle d'émotion pure

On se souvient d'Antigone qui, malgré l'interdit, veut donner une sépulture décente à l'un de ses frères. Ici, ce sont mille Antigone dont il est question: les femmes de Kalavrita qui, lors du massacre perpétré par les nazis, vont ériger de leurs mains un mausolée à la mémoire de leurs hommes.

Charlotte Delbo, rescapée d'Auschwitz, visite ce village du Péloponnèse et en tire une nouvelle bouleversante qui met en

exercice tant l'implacable froideur de la logique militaire que

la grande noblesse de ces paysannes acharnées à rendre un dernier hommage à leurs morts.

Le décor est dépouillé, le texte déclamé dans cet oratorio parlé, laissant ainsi tout l'espace à la puissance du texte conté par Isabelle Bouhet et Philippe Campiche. La partition musicale accompagne avec justesse les voix des deux récitants.

Le spectacle, comme une invitation à revivre l'émotion pure, emporte le public dans une cérémonie pour repousser l'horreur, comme les femmes de Kalavrita l'ont fait avec leurs morts dans cette épopée débordante d'humanité. | ccl

Dans le cadre du festival transfrontalier Conte et Compagnies www.contecs.com

Samedi 3 octobre, 20 h 30
25 fr. / 18 fr. (réductions)
/ 12 fr. (moins de 20 ans)
Oratorio parlé

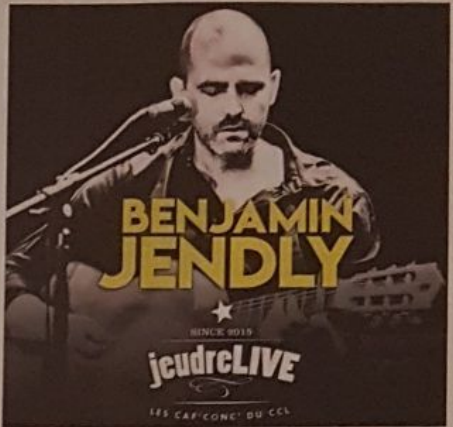
Centre de Culture et Loisirs
Marché 6, 2610 Saint-Imier

Tél. 032 941 44 30
information@ccl-sti.ch
www.ccl-sti.ch



CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS

Des œuvres en musique



Benjamin Jendly est un artiste qui a plus d'une corde à l'arc de sa créativité. Vous le découvrirez en visitant son exposition au CCL: nos cimaises y présenteront ses œuvres plastiques.

Mais il est également un homme de scène! Avec son projet intitulé *Amour Fauve*, il nous livre en musique la chronologie d'une histoire d'amour, ses différents instants et les sentiments qu'elle provoque dans la relation.

Un répertoire acoustique, plutôt calme et minimaliste à

découvrir au beau milieu de l'univers pictural de l'artiste. Benjamin Jendly joue de la guitare et chante et est accompagné au piano par Claude Cavali. | ccl

Jeudi 8 octobre
Ouverture des portes: 19 h 30
Concert: 20 h
Prix unique: 10 fr.

CCL
Marché 6, 2610 Saint-Imier
Tél. 032 941 44 30
information@ccl-sti.ch
www.ccl-sti.ch

AGENDA

VENDREDI 2 OCTOBRE

- Fête d'automne, jardin partagé de la Fourchaux, Saint-Imier, dès 17 h.

SAMEDI 3 OCTOBRE

- Portes ouvertes EXPO ELECTRO, Saint-Imier, de 11 h à 16 h.
- Kalavrita des mille Antigone, Cie Poussé-Caillois, CCL, Saint-Imier, 20 h 30.

MERCREDI 7 OCTOBRE

- Né pour lire, CIP Tramelan, 9 h 30.

JEUDI 8 OCTOBRE

- jeudreLIVE avec Benjamin Jendly, CCL, Saint-Imier, ouverture des portes, 19 h 30, concert, 20 h.

DIMANCHE 11 OCTOBRE

- Concert d'orgue, Simon Péguiron, Collégiale, Saint-Imier, 17 h.

VENDREDI 16 OCTOBRE

- Foire d'automne, Saint-Imier.

DIMANCHE 25 OCTOBRE

- Le Salaire de la Suez, Piazza devant CHEZ Camille Bloch, 14 h 15.

VENDREDI 29 NOVEMBRE

- Portes ouvertes au cefl à Saint-Imier et Tramelan, de 16 h à 20 h 30, avec séance d'information à 18 h 30

SAMEDI 21 NOVEMBRE

- Portes ouvertes au cefl à Saint-Imier et Tramelan, de 16 h à 18 h, avec séance d'information à 11 h 30.

EXPOSITIONS

- Origines, exposition de Benjamin Jendly et Jean-Marie Bidet, CCL, Saint-Imier, mercredi-vendredi, 14 h à 18 h, samedi-dimanche, 14 h à 17 h. Du 11 septembre au 8 octobre.

- Exposition Transibulbe Le Silex d'Ennax, CIP Tramelan, mardi-vendredi, 8 h à 20 h, samedi, 15 h à 20 h, dimanche fermé. Du 25 septembre au 23 octobre.

COMMUNIQUÉ LDD

Eolien aux 4 Bornes: une occasion manquée...

La Sàrl Eoliennes de La Joux-du-Piône/L'Échelette adresse ses chaleureux remerciements aux électeurs de Sonviller qui ont soutenu son projet, ainsi qu'à toutes les personnes qui se sont engagées publiquement dans ce sens, durant les quinze années de réflexions, études, mise à l'enquête, établissement de nombreuses et riches mesures de compensations écologiques et autres négociations. Elle prend acte que les atteintes provisoires aux paysages présent davantage dans la balance de l'électorat, que les irréversibles dommages au climat et donc à la biodiversité.

Initiateurs de ce projet, les agriculteurs de la montagne regretteront que leur Commune ait laissé passer une belle occasion de s'engager concrètement dans le tournant énergétique; les appels répétés de la jeu-

nesse n'auront donc pas suffi à convaincre la majorité des ayants droit, c'est bien dommage en priorité pour le climat, mais également pour la biodiversité qui aurait largement profité de mesures compensatoires saluées unanimement par les milieux de protection, ainsi que pour la population à laquelle il était proposé un financement participatif unique et novateur. Accessoirement, c'est dommage pour les finances communales.

Ces prochaines semaines, la Sàrl EJPE et son partenaire technique vont se pencher sur la suite et étudier notamment l'éventualité de construire les machines prévues sur sol neuchâtelois.

pour la Sàrl Eoliennes de la Joux-du-Piône/l'Échelette, le président Jean-Michel Christen

COLLÉGIALE DE SAINT-IMIER

Concert d'orgue sans musique d'orgue

Professeur de piano et d'orgue, chef d'orchestre et organiste titulaire de la collégiale de Neuchâtel, Simon Péguiron nous proposera un concert d'orgue surprenant et sortant des chemins battus. L'orgue de la collégiale nous sera dévoilé sous un jour complètement inattendu, car l'artiste interprétera des œuvres symphoniques de Beethoven, Chostakovitch, Liszt, Rachmaninov et Saint-Saëns, des œuvres qu'il a, pour la plupart, lui-même transcrites pour l'orgue.

Ce concert se déroulera dans le strict respect des consignes sanitaires: distanciation, traçage, le masque (obligatoire) et le gel sont à disposition à l'entrée. | mb

Collégiale de Saint-Imier
Dimanche 11 octobre, 17 h
Entrée libre, collecte



Simon Péguiron donnera un concert d'orgue hors du commun

PAYSAGE LIBRE BEJUNE ASSOCIATION SAUVEZ L'ÉCHELETTE

Grounding de l'éolien dans le Jura bernois

La population de Sonviller a rejeté le parc éolien dit des Quatre Bornes. Après l'échec du projet de Montoz-Pré Richard à Court, le verdict de Sonviller exprime le refus populaire de tout nouveau parc éolien dans le Jura bernois. C'est un jour historique pour toute la région.

Au terme d'une campagne intense, la population de Sonviller a montré qu'elle ne comptait pas succomber aux arguments émotionnels des défenseurs du projet, qui ne leur promettaient pas moins que l'autonomie énergétique, le sauvetage du climat, l'amélioration du paysage et de la biodiversité, etc. La population a bien compris que ce projet éolien découlait d'une conception de l'énergie qui appartient au passé et qu'il n'apporterait rien à la région.

En plus d'enterrer le projet des Quatre Bornes, le verdict de Sonviller douche les espoirs des promoteurs éoliens dans tout le Jura bernois. Paysage

Libre BEJUNE et l'Association Sauvez l'Échelette demandent ainsi à BKW SA de renoncer aux projets de Tramelan et de Jeanrenrin, qui n'ont plus lieu d'être dans le contexte actuel de rejet de l'énergie éolienne.

Plus que jamais, les deux associations s'engagent pour une transition énergétique respectueuse des riverains, de l'environnement et des finances publiques. «On ne détruit pas la nature sous prétexte de la protéger», estime Michel Fior, président de Paysage Libre BEJUNE. Quant à Claude Schönenberg, président de l'Association Sauvez l'Échelette, il souligne que «le moment est

venu de donner la priorité aux énergies propres et durables, comme l'hydraulique, le photovoltaïque et la biomasse».

Paysage Libre BEJUNE et l'Association Sauvez l'Échelette lancent un appel à la population: engageons-nous de manière soudée pour cette transition énergétique durable et profitable à la région. Pensons à notre patrimoine touristique, à nos sources d'énergie propre et à nos PME. Le potentiel du photovoltaïque est énorme, et beaucoup d'énergie peut encore être économisée. Ensemble, nous montrerons que le Jura bernois a de la suite dans les idées. | com

LETTRE DE LECTEUR

Après nous, le déluge?

C'est avec une immense déception et une incompréhension plus grande encore que j'ai appris le résultat du scrutin sur le projet de parc éolien des 4 Bornes. A mon âge, l'avenir est derrière, il faut se contenter de vivre chaque jour au présent.

Pourtant, au sein du groupe d'ainés engagés pour ce projet, nous ne pensons pas qu'à nos ultimes années de vie. Nous nous préoccupons de l'avenir que nous réservons aux plus jeunes, ce qui nous a conduits à soutenir une production d'énergie propre et décentralisée.

Je suis personnellement désolé de constater que la majorité ne regarde pas plus loin que le bout de son jardin. Il aurait été convenable que ce coin de pays fournisse à son tour un effort en matière énergétique, plutôt que de continuer à compter sur les autres et à

vouloir s'arroger le beurre aussi bien que l'argent du beurre. A l'évidence, le résultat des urnes relève d'un égoïsme que l'on prête un peu trop facilement aux aînés...

J'en suis outré et ceci aura été mon dernier combat politique.

Jean-pierre Courvoisier
(91 ans), saint-imier,
membre du groupe d'ainés
engagés pour le parc éolien
et co-propriétaire
d'un chalet à l'échelette

16 communes

1 JOURNAL

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utilité et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9 h
Officiel: mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch
Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame

CHEZ Camille Bloch
PRÉSENTE
CROC' NOISETTES
DU 8 AU 11 OCTOBRE
INFOS: CHEZCAMILLEBLOCH.CH

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonviller, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Du lac de Bienne aux portes de Neuchâtel: le Parc Chasseral voit son avenir en plus grand

A l'occasion de son assemblée générale, qui s'est tenue le 24 septembre à la Loge de la Chau, aux Reussilles, l'institution a présenté ses activités et ses comptes de 2019, mais a surtout communiqué sa stratégie de développement pour les dix prochaines années. Une période qui s'annonce florissante pour le Parc Chasseral, à condition que sa charte soit acceptée par les 21 communes actuellement membres d'ici à la fin de l'année, pour que son label de parc naturel régional puisse être renouvelé par la Confédération jusqu'en 2031.

Le Parc croît au sud et dans le canton de Neuchâtel

D'entité un peu abstraite et négligeable à ses débuts, le Parc Chasseral est devenu un partenaire économique, culturel et de développement global important pour les acteurs publics et privés de notre région, et il est reconnu bien plus loin à la ronde: se félicite son président, Michel Walther. Et ce succès va se mesurer très concrètement par un agrandissement de la superficie du parc de plus de 10 000 hectares, pour totaliser un territoire de 494 km², grâce à l'arrivée de Douanne-Daucher (dont le territoire inclut une partie de l'île Saint-Pierre), d'Éviard-Macolin, de l'ensemble de la commune de Val-de-Ruz, ainsi que de la partie forestière de la ville de Neuchâtel, son centre urbain ne répondant pas aux critères du label de parc naturel. Ces quatre nouvelles communes

feront donc partie de l'aventure pour la période 2022-2031. Au bord du lac de Bienne, Gléresse semble encore hésiter et à l'est, Tavannes, Reconvilier, Saicourt, Saules et Petit-Val envisagent également de rejoindre le parc, mais ce sera au plus tôt en 2024.

Approbation des communes nécessaire

Pour que le label du parc soit prolongé par la Confédération, il faut que ses membres actuels ratifient la proposition de sa nouvelle charte, dont les 150 pages peuvent être consultées sur le site internet du parc. Cela signifie que les autorités législatives des 21 communes doivent donner leur accord entre novembre et décembre. Michel Walther se montre confiant dans la décision des communes, mais admet qu'il peut y avoir quelques incertitudes lors de votes d'assemblées communales, comme cela a été le cas à Gléresse où une adhésion avait d'abord été souhaitée, avant d'être repoussée dans un second temps par les citoyennes et citoyens. Au niveau de l'organisation statutaire du Parc Chasseral, la future charte prévoit notamment de donner plus de poids aux communes, qui pourront toutes faire partie d'un conseil consultatif, de donner la possibilité à tout le monde de s'exprimer à travers un forum public et de rendre le comité exécutif plus réactif, en le réduisant à un collège de neuf personnes.

Une fois l'accord des communes obtenu, la version définitive de la nouvelle charte sera déposée pour approbation en

juin 2021 à l'Office fédéral de l'environnement et devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

A noter que les responsables du parc ont fourni un grand travail de communication pour l'assemblée générale, en y exposant 21 panneaux qui montrent de manière très concrète quelles ont été les actions les plus significatives du parc dans chaque commune membre durant ces vingt dernières années. Ces panneaux sont également à disposition des communes pour mener leur campagne de vote sur l'acceptation de la nouvelle charte.

Une stratégie de développement ambitieuse

«Le Parc Chasseral se doit de répondre à des enjeux de société larges», explique Nicolas Sauthier, l'un des 15 membres de l'équipe opérationnelle du parc. Pour tenter de relever ce défi, la nouvelle charte prévoit une stratégie basée sur six thèmes.

Il s'agira d'abord de continuer de préserver un environnement de qualité et de le mettre en valeur, à travers des visites guidées et des événements interactifs, comme des chantiers naturels.

Le patrimoine bâti, avec toute sa valeur historique et culturelle, doit également faire partie de la mise en lumière du territoire du parc.

Le développement d'une économie durable est aussi au cœur des projets, avec quelques gageures de taille, comme celle de trouver un meilleur moyen de faire coexister tourisme et transports en commun au sommet du Chasseral, qui est pour l'instant



La création du label culinaire Parc Chasseral est l'un des résultats de la collaboration avec les producteurs régionaux

envahi par quelque 14 000 véhicules à deux et à quatre roues chaque année.

Le parc, ce n'est pas qu'un catalogue de sites remarquables, mais avant tout une population qui y habite et qui l'anime. Les programmes d'événements culturels, d'éducation et de sensibilisation devraient donc être étendus, ainsi que la commercialisation de produits du terroir estampillés au label du parc.

L'organisation de l'institution désire s'intégrer encore mieux au tissu social de la région pour devenir plus efficace et plus proche des habitants. D'où, par exemple, la création d'un forum citoyen.

Enfin, le Parc Chasseral espère pouvoir élargir ses collaborations avec les universités et les hautes écoles pour mener des recherches ciblées sur le ter-

rain. De plus, un rapprochement avec les milieux des sciences de l'éducation devrait permettre une meilleure vulgarisation des connaissances scientifiques liées aux thèmes de la biodiversité et du réchauffement climatique.

Pas de nuages comptables au-dessus du Chasseral

Si elle a surtout servi à présenter les projets à venir, l'assemblée générale, qui a été reportée en septembre pour raison de pandémie, se devait bien sûr aussi de présenter ses comptes pour l'année dernière et le budget, déjà très entamé par la force des choses, de l'année en cours. Fort heureusement, la crise du coronavirus n'a pour ainsi dire pas eu d'impact sur le fonctionnement ni sur les finances du parc. Après une sérieuse baisse de la fréquentation durant les semaines

de semi-confinement, les responsables du parc ont constaté avec plaisir que la fréquentation des sites n'a jamais été aussi élevée que depuis le mois d'avril de cette année.

Du côté des finances, l'année 2019 s'est soldée par un déficit de 97 000 francs, sans gravité, puisque l'exercice s'équilibre sur la période de quatre ans prise en compte pour le projet en cours. Le budget de 2,6 millions de francs prévu pour 2020 devrait être tenu et même dégager un petit bénéfice. Les activités du parc sont financées en grande partie par la Confédération, mais aussi par les cantons et les communes membres, qui versent une contribution totale de 152 000 francs. Ces comptes et ce budget ont été acceptés à l'unanimité par l'assemblée générale. | #

Réclame

LES TRANS PHON IQUES
05-08.11.20
SAINT-IMIER SALLE DE SPECTACLES
www.lestransphoniques.ch

SOMMAIRE

Autorités irritées par les CFF		
Les travaux à La Heutte reportés de deux ans	3	
Plutôt à quatre!		
Sonceboz étudie un projet de fusion	5	
L'assemblée a tenu ses promesses		
Tous les points ont été acceptés à Courtelary	6	
Un couple en or à Courtelary		
50 ans de mariage pour les époux Béchir	7	
Jetez un coup d'œil à l'agenda		
Pour ne manquer aucun événement régional!		8
Eoliennes à Sonviller		
Un verdict qui n'a pas fait que des heureux		11
Les 10 Bornes auront bien lieu		
... mais autrement, Covid oblige!		21
Dure, la reprise!		
Le Erguel HC rentre bredouille de Fleurier		21